

Séminaire professionnel

La prise en compte du vieillissement de la population locative dans les politiques de l'habitat

Saint-Denis de La Réunion - 28 et 29 mai 2019

PROGRAMME

HOTEL MERCURE CREOLIA

14, rue du Stade Montgaillard 97400 SAINT DENIS DE LA REUNION LA REUNION

CONTACT

contact@ushom.org

ANIMATION

Thibault SOULIE



Contexte & enjeux

La démographie de La Réunion indique un vieillissement de la population plus important que celui d'autres régions françaises. D'après l'INSEE, les plus de 60 ans représenteront 25 % de la population réunionnaise d'ici dix à quinze ans avec une perte d'autonomie plus précoce que dans l'hexagone. Les organismes de logements sociaux ont donc choisi d'intégrer cet indicateur social à l'organisation de leur activité.

Dans le bassin de l'océan Indien, les places en EHPAD sont rares et très coûteuses. Les bailleurs sociaux doivent proposer d'autres solutions se rapprochant du maintien à domicile avec un accompagnement afin de pouvoir répondre à une demande qui va croissante. Ces solutions devront intégrer une optimisation des coûts dans la mesure où ces opérations spécialisées sont coûteuses tandis que le pouvoir d'achat des personnes âgées baisse et que l'accompagnement de la perte d'autonomie représente des coûts certains. Les défis auxquels seront confrontés les bailleurs sociaux concernent donc aussi bien leur stratégie patrimoniale que leur stratégie en gestion locative. La recherche de partenariats pourra être encouragée.

Ce séminaire a pour objet de réunir toutes les parties prenantes et d'aborder le vieillissement de la population par divers angles afin de définir une prise en compte optimale de cette nouvelle donne sociodémographique.



Séminaire professionnel

La prise en compte du vieillissement dans les politiques de l'habitat La Réunion – 28 et 29 mai 2019

MARDI 28 MAI 2019

8h00 ACCUEIL CAFE

8h20 MOT DE BIENVENUE

François CAILLE, Membre actif de l'USH Outre-mer, Président du Comité territorial d'Action Logement et Président de la Société d'habitations à loyer modéré de La Réunion

8h30 INTRODUCTION

Ericka BAREIGTS, députée de La Réunion, membre de la Commission des affaires sociales à l'Assemblée nationale

8h50 TABLE RONDE POLITIQUE

Le vieillissement, une nouvelle donne sociodémographique à intégrer dans les politiques de l'habitat

Cyrille MELCHIOR, Président du Département La Réunion

Benoît HERLEMONT, secrétaire général adjoint pour les affaires régionales de la préfecture de La Réunion

Yves FERRIERES, Vice-Président délégué de la Communauté intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR) Gilbert ANNETTE, Maire de Saint-Denis

Modération : Sabrina MATHIOT, USHOM

10h20 PAUSE

10h35 VIVRE ET HABITER AVEC SON ÂGE DANS SON TERRITOIRE

Pierre-Olivier LEFEBVRE, Délégué général du Réseau francophone des Villes amies des aînés

11h00 UNE SYNERGIE D'ACTEURS AU SERVICE D'UN DISPOSITIF PERFORMANT D'ACCOMPAGNEMENT

Aurélie NATIVEL, Directrice de l'autonomie au Département La Réunion Jean-Michel MAURIN, Directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion

Jacques LOMBARDIE, Chargé du développement au sein de l'Union départementale des CCAS de La Réunion

Denis CHIDAINE, Délégué général de l'ARMOS

12h30 PAUSE DEJEUNER



14h00 UN NOUVEAU CADRE REGLEMENTAIRE EN REPONSE A LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE

- L'esprit de la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement
- Le décryptage de la loi et sa mise en application
- Les apports de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique

Alice GRIMAUD, Responsable de projets à l'Union sociale pour l'habitat outre-mer

15h30 ÉVOLUTION, RENOVATION ET ADAPTATION DU PARC SOCIAL AU VIEILLISSEMENT

Le parc social est confronté au vieillissement de sa population et à une multiplication des demandes d'adaptations individuelles des logements.

Celles-ci peuvent représenter des opportunités d'amélioration pour les bailleurs sociaux afin de :

- Répondre aux besoins de leurs locataires et favoriser leur maintien à domicile,
- Développer une véritable stratégie d'adaptation qui valorise et modernise leur patrimoine,
- Maîtriser et mutualiser les coûts d'adaptation,
- Attirer de nouveaux publics, notamment en territoire détendu,
- Répondre aux demandes des élus et collectivités de proposer une nouvelle offre de logements destinés à un public senior.

Cet atelier aura pour objet d'échanger autour de la mise en place d'une stratégie d'adaptation du parc au « vieillissement » par des bailleurs sociaux.

Laure BOURGOIN, Chargée de mission habitat et services chez DELPHIS Angélique VERDIER, Référente senior et handicap à la SHLMR Arash KHALATBARI, Référent senior et handicap, coordinateur des politiques de la ville à la SHLMR

17h00 ECHANGES AVEC LA SALLE

17h30 LEVEE DE SEANCE



MERCREDI 29 MAI 2019

8h30 ACCUEIL CAFE

9h INTRODUCTION

Aurélien DAUBAIRE, Directeur régional de l'INSEE La Réunion-Mayotte

9h15 LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION LOCATIVE DU POINT DE VUE DE LA GESTION LOCATIVE

• Quel impact?

• Quelles adaptations?

• Quelles offres de service ?

Retour d'expérience de bailleurs sociaux

Au-delà des adaptations techniques nécessaires, le vieillissement des locataires implique pour le bailleur, en adéquation avec ses missions sociales, d'ajuster ses process de gestion locative : traçabilité des logements adaptés, attributions dédiées, formation des personnels à la problématique du vieillissement, mise en place de partenariats... il s'agit in fine de favoriser l'autonomie des personnes âgées au quotidien en veillant à ce qu'elles bénéficient de services, soit dans leur environnement immédiat, à défaut en développant une offre de services à domicile ou à proximité.

Laure BOURGOIN, Chargée de mission habitat et services chez DELPHIS

10h45 LES DISPOSITIES D'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

Sabrina MATHIOT, Directeur de l'USHOM

Céline FREYSSIN, Responsable de l'action solidaire et sociale à la CGSS Jean-Michel BLANC, Directeur territorial d'Action logement services à La

Réunion

12h PAUSE

12h15 ECHANGES AVEC LA SALLE

12h45 PAUSE DEJEUNER



14h15 L'ACCOMPAGNEMENT DU VIEILLISSEMENT A DOMICILE : LA CONSTITUTION D'UNE FILIERE GERONTOLOGIQUE

Pour organiser leur travail en réseau, les bailleurs sociaux ont intérêt à associer, sur le territoire de leur action, les acteurs sanitaires et médico-sociaux, associatifs et financiers pour améliorer le parcours des personnes âgées. Plusieurs actions permettent une prise en charge graduée des personnes en fonction de leur logement et de leur environnement, de leur situation familiale et sociale.

Jean-Marc EYCHENE, gérontologue au centre hospitalier universitaire de Saint-Pierre

Jacques LOMBARDIE, Chargé du développement au sein de l'Union départementale des CCAS de La Réunion

15h L'INNOVATION NUMERIQUE AU SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU VIEILLISSEMENT

Charles BERDUGO, Président-Directeur général de ENSEMBL'

15h30 PAUSE

15h45 PARTAGE DE BONNES PRATIQUES : LE BEGUINAGE EST-IL UNE SOLUTION POUR LA REUNION ?

Anne SERY, Directrice générale de la SEMADER Jacques DURAND, Directeur général de la SIDR François CORNUZ, Directeur général de la SODEGIS Jean-Claude PITOU, Directeur général de la SODIAC

16h45 CONCLUSION DE PARTENARIATS : DEVELOPPER L'ANTICIPATION DU VIEILLISSEMENT ET DE LA PERTE D'AUTONOMIE A DOMICILE

Manon HERIBERT-LAUBRIAT, Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de La Réunion Jean-Paul PINEAU, Directeur général de la Fondation Père Favron

17h15 ECHANGES AVEC LA SALLE

17h45 CLOTURE

Sabrina MATHIOT, Directeur de l'USHOM